

Syndicat des territoriaux 30-32 place de la triade 38400 Saint Martin d'Hères Tél 04 76 60 74 47

cgt-territoriaux@saintmartindheres.fr

cgt.territoriauxsmh@gmail.com

MAISON COMMUNALE

- 6 JUIN 2024

ST-MARTIN-D'HERES



Regu a l'acmert central le 06 juin 2024

Saint-Martin-d'Hères, le 6 juin 2024

Monsieur le Maire,

Lors du conseil du 29 Mai 2024, vous avez dit avoir répondu à notre courrier datant du 7 Mai 2024, demandant une médiation.

A ce jour nous n'avons rien reçu.

Nous attendons toujours votre positionnement par rapport à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Le bureau syndical CGT des territoriaux de Saint-Martin-d'Hères.

Syndicat CGT des Territoriaux
30-32 place de la triade
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04 76 60 74 47
cgt.territoriauxsmh@gmail.com
cgt-territoriaux@saintmartindheres.fr